

RÉSEAU NATIONAL DES ACTEURS
DES DÉMARCHES TEMPORELLES
TERRITORIALES

Les mardis de **Tempo**

Le temps
dans la ville durable

MARDI 13 JANVIER 2015

Les temps et les rythmes des individus et des territoires se diversifient, éclatent ou se désynchronisent sous l'effet de l'évolution de nos modes de vies. Depuis une dizaine d'années, des politiques temporelles ont vu le jour dans un certain nombre de collectivités locales avec pour objectif de diagnostiquer ces phénomènes temporels, d'ouvrir des concertations sur ces "questions de temps" et de mettre en place des services innovants ou des horaires adaptés afin de privilégier une meilleure articulation des temps de vies (personnelle, familiale, professionnelle, sociale...). Depuis sa création en 2004, *Tempo Territorial*, premier réseau national des acteurs des démarches temporelles, réunit des collectivités, des organisations scientifiques, des associations, des consultants et des entreprises, des individus soucieux de faciliter la conciliation des temps personnels et professionnels.

Tempo Territorial, association à but non lucratif, a pour objet de **favoriser l'échange, le partage, l'apprentissage, la mutualisation, la coopération, entre acteurs des démarches temporelles territoriales**, de manière à :

- **Accompagner les acteurs** des territoires dans des démarches temporelles, dans le contexte de transformations et d'évolutions des rythmes des temps de la vie moderne.
- **Intégrer la dimension temporelle**, à des échelles pertinentes, dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement, du développement économique, des transports, de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs, des services..., et sensibiliser les acteurs de ces politiques territoriales publiques et privées.
- **Construire un lieu de capitalisation**, un centre de ressources et d'innovations sur les enjeux temporels et favoriser l'échange des bonnes pratiques, en termes de sensibilisation, d'analyse méthodologique, d'organisation de la concertation, de mise en œuvre d'actions concrètes, de représentations cartographiques, de communication...
- **Permettre le débat public** à l'échelle locale, nationale et européenne sur les pratiques temporelles entre pouvoirs publics, entreprises, habitants, salariés, usagers et leurs représentants.

Tempo Territorial organise plusieurs fois par an des **séminaires et journées d'échanges** à partir des expériences locales et des travaux de groupes thématiques tels que "temps et entreprises", "temps et services", "temps et aménagement", "temps de la nuit", "temps des étudiants"...

L'association et ses membres rendent compte progressivement des travaux menés à travers publications et sites internet.

Le temps dans la ville durable

PAGE 4

Ouverture

Dominique ROYOUX

Président de *Tempo Territorial*

PAGES 5 À 17

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Chris BEYER

Docteur en géographie, Université de Poitiers

PAGES 18 À 35

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Sophie MAGNIN

Chargée de mission Temps Urbains, Ville de Dijon

Coordination : Dominique ROYOUX

Ouverture

Dominique ROYOUX

Président de *Tempo Territorial*

L'association *Tempo Territorial* organise chaque trimestre une manifestation appelée Mardi de Tempo, sur un thème particulier qui interpelle nos nouvelles façons d'agencer nos temps de vie. *Tempo Territorial* réunit tous les acteurs des politiques temporelles dont l'ambition est d'agir sur la maîtrise individuelle et collective des rythmes de vie, notamment pour régler l'accès à un certain nombre de ressources de la ville et des territoires.

Après avoir abordé la question de la synchronisation des horaires des activités sur les territoires, celle de la gestion des mobilités et celle des coprésences dans l'espace public et de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, la conférence d'aujourd'hui porte sur le thème du temps dans la ville durable, la relation entre temps et espace que l'on appelle « aménagement temporel » ou « urbanisme temporel ». Cette conférence est l'amorce d'un travail qui se poursuivra, notamment sous la forme d'un groupe de travail au sein de l'association, ouvert à toute personne intéressée par cette problématique. ■

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Chris BEYER

Docteur en géographie, Université de Poitiers

Ma présentation traitera de la manière dont le temps des territoires peut être pris en compte afin de l'intégrer dans des documents de planification opposables. Une ville du Grand Ouest souhaitait, dans le cadre de la révision de son PLU, disposer d'une entrée par le temps afin d'obtenir un diagnostic différent de son territoire et le montrer sous un autre angle. Nous avons répondu à cet objectif à travers la réalisation d'une cartographie.

Pourquoi intégrer le temps des territoires dans les documents de planification ?

Au cours des dernières décennies, nous sommes passés de temporalités de territoire synchronisées et continues à des temporalités beaucoup plus désynchronisées et discontinues. À la suite de grandes mutations telles que la fragmentation et la discontinuité des territoires de vie, l'apparition de pratiques différenciées et l'individualisation des modes de vie, la flexibilisation et la diminution du temps de travail (avec paradoxalement l'impression de manquer de temps), des politiques publiques ont essayé d'intégrer de nouvelles dimensions temporelles afin de répondre aux contraintes que soulevait ce nouvel agencement des temps. De plus en plus, ces politiques publiques comportent un volet qui traite de l'aménagement de la planification territoriale, c'est-à-dire de la façon dont on peut intégrer le temps pour agir sur l'espace.

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Cet enchevêtrement des temps questionne également de plus en plus les urbanistes et les aménageurs. Ils essayent d'intégrer deux temps : d'une part, celui des pratiques de la ville et de la quotidienneté et d'autre part, celui de la construction de la ville et des projets. Ce temps devient un objet d'action pour les aménageurs et cette volonté d'action sur le temps se traduit par un renouveau de l'approche temporelle : le temps n'est plus vu uniquement comme un moyen de contraction de l'espace, mais est beaucoup plus transversal. La ville saturée ou éclatée soulève des questions de désynchronisation ou au contraire de synchronisation trop forte. L'idée est alors de modifier le modèle de pensée selon lequel le temps n'est pas un aspect essentiel de la dynamique des territoires. Tous les nouveaux enjeux urbains (la mobilité, la mixité sociale et fonctionnelle, la proximité, la cohésion, la qualité de vie, la modularité et la mutualisation des espaces, le développement durable) peuvent être traités à travers une approche temporelle, ce qui explique qu'ils trouvent leur place dans les documents de planification territoriale.

Cependant, cette démarche de planification reste assez rare. En effet, par la jeunesse de cette thématique, on constate un hiatus entre tous les enjeux liés à cette hypertension des rythmes des territoires et les outils et concepts qui vont permettre de penser ces temps et les intégrer dans les documents de planifications. Trois temps sont pris en compte – le temporaire, les temporalités, le durable –, dans trois cadres : le temps de la ville, le temps de la nature à travers la saisonnalité, et le temps humain. Se pose donc cette question des outils qui vont être destinés à rendre compte des temps et faire le lien entre documents de planification et connaissance du rythme d'un territoire.

Des outils existent déjà, que ce soient la time geography avec ses aquariums temporels, les méthodes d'observation de la rythmanalyse, et – ce qui nous intéresse plus particulièrement – l'analyse chronotopique. Cette dernière permet de mêler à la fois un lieu et son temps. Développée dans les années 90 à l'Institut Polytechnique de Milan, elle permet d'associer temps et espace pour appréhender les dynamiques temporelles d'un territoire et traduire la façon dont les lieux vont évoluer sous l'effet des temporalités naturelles et sociales. Elle donne lieu souvent à des cartographies dynamiques qui permettent de représenter l'évolution des flux de populations, l'ouverture et la fermeture des commerces par exemple ou l'accessibilité en transports en commun. Ces cartes sont néanmoins dépendantes des données. Or, la disponibilité et la collecte des données spatio-temporelles constituent une des limites majeures. En effet, le temps et l'espace étant souvent traités de manière distincte, il n'existe pas de base disponible. De plus,

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

les données temporelles sont moins organisées que les données spatialisées. En l'absence de base de données spécifique, il faut mettre en œuvre un lourd travail de récolte des données pour établir une carte. C'est pourquoi ces cartes chronotopiques sont souvent développées à l'échelle d'un quartier, et plus rarement à l'échelle d'une ville ou d'une agglomération. De plus, le degré de complexité des chronotopes est souvent acceptable pour des personnes sensibilisées aux thématiques temporelles (élus, chargés de mission, etc.), mais ne l'est pas nécessairement par exemple lorsque les données sont soumises en réunion publique. En d'autres termes, ce support reste difficile à utiliser dans un programme de concertation.

Une cartographie des attracteurs temporels

Notre étude a visé à cartographier des attracteurs temporels afin d'intégrer le temps dans le cadre de la révision d'un plan local d'urbanisme d'une ville moyenne du Grand Ouest. Pour cela, nous avons développé une approche expérimentale qui a consisté à opérer un décalque de la trame verte et bleue de la ville pour produire une trame temporelle. L'idée était de produire un diagnostic temporel, avec une cartographie, afin de définir un plan d'action intégré dans le PLU. L'approche retenue pour développer cette organisation temporelle s'est basée sur la création d'une trame temporelle, elle-même composée de plusieurs sous-trames. La trame temporelle était une cartographie qui donnait à voir la manière dont les temporalités s'inscrivaient dans le territoire et interagissaient avec lui.

Nous nous sommes focalisés sur les attracteurs temporels structurants, ainsi que leurs connexions avec l'ensemble du territoire et leur impact sur son organisation. Les attracteurs temporels sont des structures et des lieux qui contribuent à donner et ordonner le rythme de la ville en attirant des flux de populations. Il peut s'agir de grands équipements de loisirs, de services, des zones d'emplois, à l'échelle plus fine des pôles de proximité, des écoles. On distingue deux types d'attracteurs : les attracteurs majeurs qui vont influencer l'ensemble du territoire et au-delà ; les attracteurs mineurs, dont l'influence est beaucoup plus faible et se limite à la vie de quartier.

Ce diagnostic avait pour but d'alimenter un plan d'action. À partir du croisement des rythmes associés à des espaces et liés à des équipements, on pouvait obtenir une typologie des différents rythmes et mettre notamment l'accent sur les conflits d'usage, les espaces-temps sous tension et les aspects d'aménagement. L'objectif était de faire le lien entre les temporalités et les usages de l'espace, afin de traduire ces observations dans les différents documents du PLU, et donc de l'enrichir de la dimension temporelle.

Les étapes de l'étude

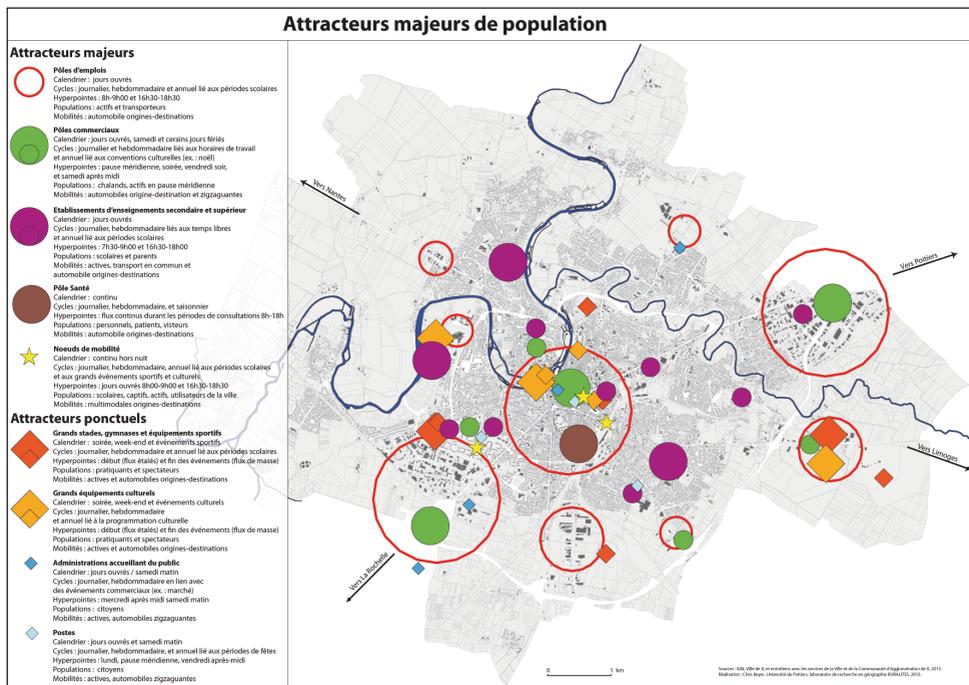
La première étape a été la mise en place d'un partenariat entre les élus, les techniciens du bureau des temps et de l'urbanisme, et le laboratoire de recherche de l'Université de Poitiers. Dans un premier temps, une réflexion a été conduite sur les variables jugées les plus intéressantes pour créer une cartographique, en l'occurrence les plus influentes sur le temps. À partir de cette réflexion, ont été identifiées de nombreuses sous-trames susceptibles d'entrer dans la composition de la trame globale : la mobilité, les populations, les activités, les pôles de proximité, les pôles de temps continu, les loisirs et la vie nocturne, les équipements publics et privés, les services, les âges de la vie, les espaces-temps éphémères, les espaces-temps sous-utilisés ou utilisables, les espaces mutables, etc. Nous avons ensuite engagé une discussion avec les services et les élus afin de cartographier les sous-trames les plus pertinentes, notamment celles en lien avec les positions stratégiques des élus. Ce travail de mise en relation entre la pertinence et la disponibilité des données a permis d'affiner notre sélection de sous-trames et de retenir seulement les plus influentes.

Toutes les données ont ensuite été retravaillées et mises en forme. Nous avons proposé de nombreuses cartographies qui, à chaque fois, ont été rediscutées avec le comité de pilotage, pour faire en sorte qu'elles soient facilement interprétables et accessibles au plus grand nombre. Des groupes de travail ont également été mis en place avec des agents de la Ville, de la communauté d'agglomération et de la CCI, afin d'obtenir des données plus qualitatives sur des thématiques telles que la mobilité, l'emploi, le commerce, les services, la culture et les loisirs, etc. À partir de ces données, les sous-trames ont été cartographiées en accordant une attention particulière aux attracteurs et à la légende, afin de faire ressortir les différentes temporalités liées à chaque attracteur.

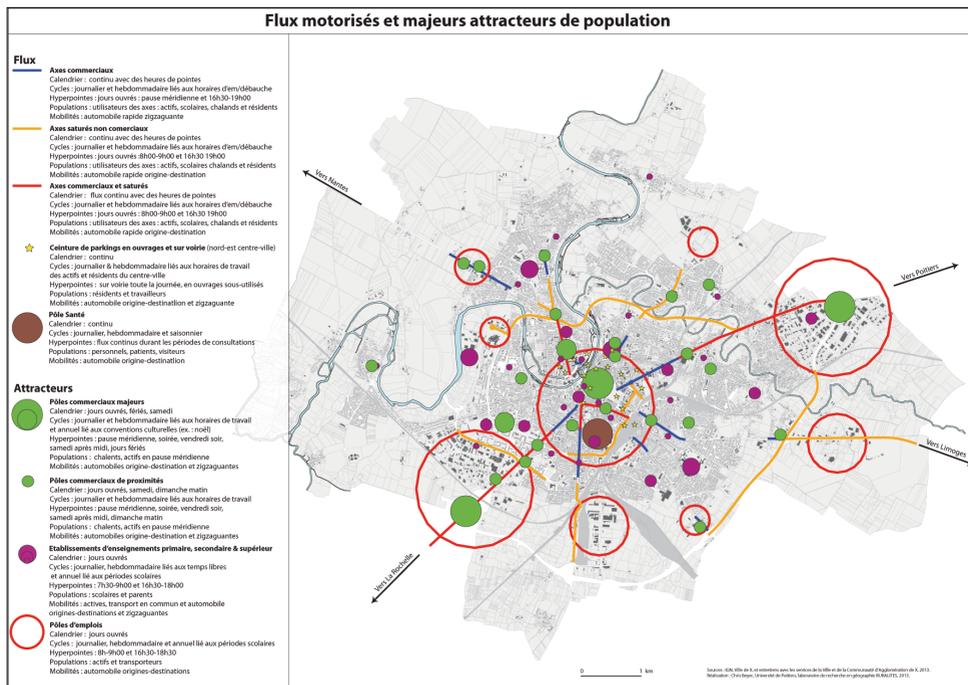
La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Présentation des cartes

Pour illustrer notre travail, je vous présenterai quatre des douze cartes qui constituent le support final de notre diagnostic. Les deux premières cartes font apparaître les attracteurs majeurs (les zones d'emploi en rouge, les grands pôles commerciaux en vert, les grands établissements d'enseignement en violet, etc.) et des attracteurs plus ponctuels comme les équipements culturels, les équipements de loisirs ou certaines administrations. Sur cette carte, nous avons également ajouté les flux motorisés et les axes commerciaux, afin d'établir un lien entre la localisation des attracteurs et les flux de mobilité.

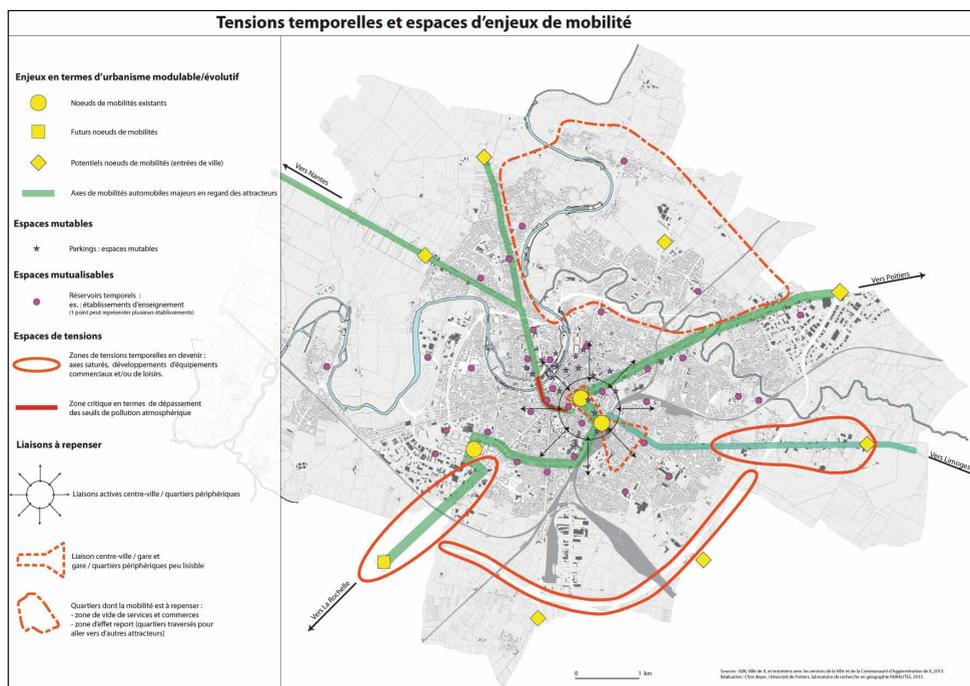


La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain



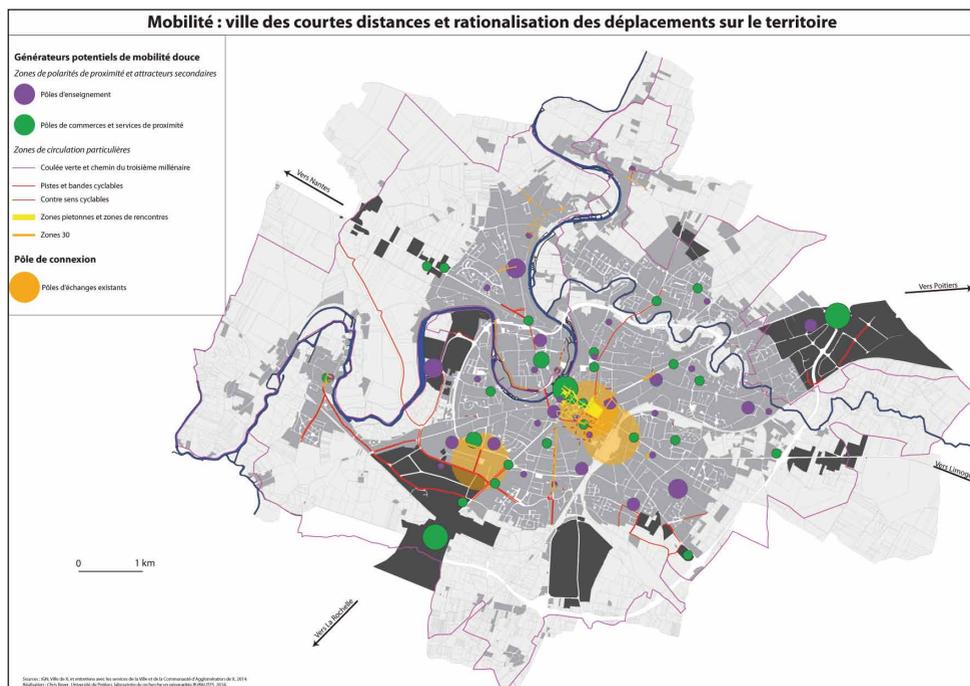
La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

La troisième carte met en avant des enjeux d'aménagement, notamment des zones de rupture, de tension ou de conflit. Ces zones de tension se situent principalement sur le territoire qui comporte la majorité des attracteurs, alors que les ruptures de continuité urbaine interviennent dans les quartiers isolés et fermés à l'urbanisation. Une zone de conflit se fait jour également, suite à la construction d'un attracteur culturel et sportif et la création d'une zone commerciale. La densification des usages pose en l'occurrence des problèmes de circulation très importants lors de manifestations culturelles. La cartographie a ainsi permis de montrer l'intérêt d'une ouverture de la zone concernée à d'autres fonctions que celles prévues initialement.



La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

La quatrième carte vise à croiser les données de la mobilité alternative (piétons et vélos) et les pôles de proximité. Elle montre en l'occurrence l'absence de cohérence entre ces pôles et l'offre en termes de mobilité alternative. De plus, si on compare l'ensemble du réseau cyclable et les attracteurs, on constate que la ville a uniquement développé une mobilité alternative centrée sur le loisir. En termes de stratégie de développement, la carte permet ainsi de mettre en lumière certaines incohérences.



Conclusion

La cartographie des attracteurs temporels permet de montrer les conséquences des interactions entre les différents attracteurs temporels et leurs incidences spatiales. Elle donne également à voir les conséquences de l'aménagement sur les rythmes qui vont structurer le territoire. Elle permet aux élus d'adopter un regard nouveau sur leur territoire, en leur présentant cette typologie des rythmes et leurs interactions. Elle dévoile l'organisation urbaine sous un angle novateur qui met en avant les conflits d'usage, les espaces-temps sous tension, les problèmes de connexion et d'accessibilité, dont les élus n'étaient pas forcément conscients. Tous ces points peuvent faire l'objet d'actions spécifiques, que ce soit dans le PLU ou dans d'autres documents. L'étude permet également de construire un diagnostic temporel qui est facilement approprié par les élus, à partir de données aisément mobilisables pour un coût relativement faible.

Cette méthode possède néanmoins certaines limites. Premièrement, le cadre légal du PLU limite énormément l'inscription du temps. En effet, les mesures afférentes au temps s'intéressent à la gestion plutôt qu'à l'aménagement, alors que les documents de planification s'intéressent exclusivement à l'usage des sols et excluent implicitement les questions de gestion d'usages. Cette limite du cadre légal met en exergue le besoin de réforme de ces outils de planification, de manière à faire la liaison entre aménagement et gestion. Deuxièmement, les politiques temporelles restent encore méconnues, dotées de moyens relativement faibles et ne sont pas portées par l'ensemble des échelons territoriaux. De même, les urbanistes, les aménageurs et les architectes qui travaillent sur le temps sont encore rares, et les méthodes restent encore expérimentales. Toutefois, il est à noter que le diagnostic établi pour intégrer le temps dans le PLU, permet d'alimenter d'autres documents stratégiques de la collectivité. Enfin, au-delà de ce développement d'outils et de concepts destinés à penser le chrono-urbanisme, il s'avère nécessaire de rééquilibrer les responsabilités entre pouvoirs publics et pouvoirs privés en regard de leur impact sur le territoire.

Catherine MANGENEY, Institut d'aménagement et d'urbanisme, Ville de Paris

Pourriez-vous développer davantage la notion de temporalité des attracteurs ? Dans votre présentation, vous avez beaucoup insisté sur le diagnostic territorial et la localisation des attracteurs, mais peut-être pas

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

suffisamment sur le diagnostic temporel. Par exemple, avez-vous mis en évidence des conflits temporels qui pourraient notamment être à l'origine de problématiques de transport ou encore de potentialités de développement et de mutualisation de services ?

Emmanuelle LATOUCHE, Centre Ressource du développement durable

Avez-vous établi des cartes selon les heures de la journée, par exemple à 8 heures, à midi et à 18 heures ?

Jean-Yves BOULIN, Université Paris-Dauphine

Le terme d'attracteur n'est peut-être pas totalement approprié, dans la mesure où ces attracteurs, à certains moments de la journée, repoussent plus qu'ils n'attirent. On pourrait éventuellement parler de générateurs, plutôt que d'attracteurs.

Chris BEYER

Les cartes que nous avons élaborées n'étaient pas des cartes chronotopiques dynamiques. Elles n'ont pas été établies selon les heures de la journée.

Par ailleurs, la notion de temporalité apparaît dans la légende des cartes. Nous avons en effet précisé les grandes caractéristiques temporelles, par exemple les calendriers, les cycles, les pointes, etc.

Catherine MANGENEY

Pourriez-vous donner un exemple plus précis ?

Chris BEYER

Sur la carte projetée, vous retrouvez en bleu les axes commerciaux, avec un calendrier continu ainsi qu'un cycle journalier et hebdomadaire lié à des horaires d'embauche et de débauche. Vous retrouvez également des hyper-pointes en jours ouvrés sur la pause méridienne et de 16 heures 30 à 19 heures. Les populations qui fréquentent ces lieux sont plutôt des actifs, des scolaires, des chalandes et des résidents. Ils génèrent des mobilités automobiles rapides zigzagantes. Par ailleurs, les étoiles représentent la ceinture de parkings en ouvrage. Ils sont associés à un cycle journalier et hebdomadaire lié aux horaires de travail des actifs et des résidents du centre-ville. La carte montre en outre que la plupart des parkings en ouvrage sont sous-utilisés, ce qui laisse une grande marge de manœuvre pour réduire les parkings sur voirie complètement saturés.

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Un autre exemple est celui du pôle santé. L'hôpital, situé dans le centre-ville, affiche un calendrier continu puisqu'il fonctionne en permanence. Des hyper-pointes apparaissent aux périodes de consultation, avec un parking qui s'avère complètement saturé. Cet attracteur génère en outre des mobilités automobiles.

Dominique ROYOUN

La légende qualifie d'abord des temporalités avant de s'intéresser aux localisations. À chaque fois, nous avons distingué des rythmes différents et des capacités d'utilisation, lesquelles vont définir ce que nous appelons les espaces mutables et les espaces mutualisables. Dans notre travail de diagnostic, nous avons en effet essayé de montrer comment l'accessibilité pouvait être gérée par la mutualisation de certains équipements ou de certains espaces. Par exemple, cette ville du Grand-Ouest comporte de nombreux parkings qui sont, pour la plupart, sous-utilisés et qui peuvent donc être transformés notamment en commerces.

Chris BEYER

Certaines zones destinées à des extensions industrielles ou commerciales ont été réduites, d'autres ont été fermées à l'urbanisation, etc. Les légendes des cartes permettaient en effet de mettre en regard les flux générés au même moment et qui entraient en tension. Nous pouvions alors imaginer des solutions à même de réduire ces tensions, en allouant des fonctions différentes aux territoires.

Dominique ROYOUN

À titre d'exemple, la zone nord de la ville ne comporte que peu de commerces et de services. En revanche, elle est située à proximité d'axes très bien desservis, ponctués de commerces et de services. Nous avons estimé qu'une adéquation pouvait être trouvée en facilitant l'accès de cette zone à ces axes. Nous avons donc révélé une problématique qui n'avait pas forcément été perçue par les élus.

Il faut savoir que la réalisation de cartes chronotopiques dynamiques représente un coût exorbitant. En outre, elles ne sont valables qu'un certain temps et doivent donc être remises à jour régulièrement. Pour faciliter l'intégration du temps dans les exercices de planification, il nous a semblé plus pertinent de mobiliser des données, certes imparfaites, mais qui permettaient d'avancer concrètement et de poser sur la table un certain nombre de problématiques.

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

Chris BEYER

Je reviens sur la question concernant le terme d'attracteur. Nous l'avons choisi parce qu'il évoque l'idée d'attirer à soi, mais aussi d'attirer de manière collective. Il introduit une idée de dynamique collective et d'entité localisée en un lieu précis sur le territoire.

Blandine BRECHIGNAC, consultante

Il n'est sans doute pas facile de s'appropriier l'étude que vous avez réalisée. Je suppose que cette appropriation nécessite un travail important de sensibilisation et d'accompagnement. À cet égard, j'ai le sentiment que la 3D pourrait constituer un apport significatif. C'est pourquoi j'attire votre attention sur un travail développé par Catherine Ramus chez Orange Labs, qui s'appelle « Empreintes de mouvement ». Celui-ci part de la démarche inverse à la vôtre : il formalise en trois dimensions les mouvements et il projette dessus les attracteurs temporels.

Dominique ROYOUX

Je vous remercie de cette suggestion. Nous pourrions d'ailleurs inviter Madame Ramus à l'occasion d'un prochain Mardi de Tempo.

Chris BEYER

La 3D est effectivement un apport important lorsqu'il s'agit de mettre en évidence des flux sur un territoire donné. Pour notre part, nous avons essayé de représenter ces flux sur la carte, à travers la légende.

Catherine DAMERON, Bureau des Temps, Ville de Rennes

Avez-vous développé également une approche prospective et/ou de préconisation ?

Dominique ROYOUX

Nous avons effectivement formulé des préconisations, dont certaines ont été reprises par le bureau d'études chargé de rédiger le cadre légal du PLU. Nos préconisations ont porté sur des formes d'habitat à privilégier ou des transformations de certains espaces au regard des usages. À titre d'exemple, nous avons été à l'origine d'un débat sur la mutualisation des espaces scolaires ou encore sur la transformation de parkings en commerces.

La cartographie des attracteurs temporels : un outil pour intégrer les rythmes dans le projet urbain

En revanche, contrairement à ce que nous envisagions, nous n'avons pas développé d'approche prospective car les élections municipales ont quelque peu modifié la trajectoire de notre étude.

Chris BEYER

Nos préconisations concernaient le diagnostic global et portaient donc à la fois sur l'aménagement et la gestion. Une partie d'entre elles ont pu être intégrées dans le PLU. Par ailleurs, il est intéressant de noter que certaines de nos préconisations ont alimenté des débats sur d'autres problématiques. Par exemple, nous avons alerté sur le fait que certains quartiers de la ville comptaient un grand nombre d'impasses et étaient de ce fait cloisonnés. Les élus ont repris ce sujet à leur compte en faisant valoir que le grand nombre d'impasses posait aussi des difficultés en matière de récolte des déchets. 

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Sophie MAGNIN

Chargée de mission Temps Urbains, Ville de Dijon

En 2009, dans le cadre de l'élaboration de l'éco-PLU, la Ville s'est interrogée sur la façon de transcrire le temps dans l'aménagement afin de répondre aux besoins présents et futurs de ses usagers. À cette occasion, la mission Temps Urbains s'est rapprochée des services de planification du Grand Dijon pour inscrire le temps dans cet outil. L'éco-PLU s'attache à prendre en compte les temporalités avec l'objectif d'optimiser la qualité de vie des habitants et de rendre la ville plus agréable à vivre. Cette prise en compte de la composante spatio-temporelle s'est faite à travers le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et s'articule autour de trois axes : la ville évolutive, la ville mosaïque et la ville mobile.

La ville évolutive

Une ville évolutive est une ville qui s'adapte aux nouveaux usages pour être dynamique, solidaire, attractive et active. Cet objectif repose d'une part sur l'adaptation de l'existant, pour répondre à l'évolution des besoins et des pratiques, et d'autre part sur l'intégration de l'idée de réversibilité dès la conception de nouveaux projets. Pour l'illustrer, je vous propose d'examiner plusieurs exemples de réutilisation de sites désaffectés, notamment d'emprises militaires et hospitalières, et de friches industrielles.

La Cité internationale de la Gastronomie sera créée sur l'ancien hôpital général. D'une superficie de 6,5 hectares, comprenant 20 000 mètres carrés pour la Cité de la Gastronomie proprement dite,

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

à laquelle va s'adosser un éco-quartier de 640 logements. Ce site est intéressant car il est situé en prolongement du centre-ville, au kilomètre zéro de la Route des Vins de Bourgogne, et est très bien desservi par les transports en commun. Les bâtiments historiques de l'ancien hôpital seront rénovés et des constructions temporaires seront ajoutées au nord du site qui est aujourd'hui un grand parking. La chapelle de l'hôpital va devenir un lieu dédié au vignoble de Bourgogne. À terme, la Cité internationale de la Gastronomie va regrouper différentes fonctions : salle d'exposition, centre de conférences, boutiques, restaurants, pavillon des vins, locaux dédiés à la formation, résidence de tourisme, multiplex cinéma.

Un autre exemple pour illustrer cette notion d'adaptabilité est le projet Grand Sud. Il s'agit d'un vaste territoire compris entre la gare de Dijon et la limite sud de la ville, qui comprend 25 hectares de friche urbaine à reconvertir. Ce projet est destiné à rééquilibrer au sud le développement

VILLE EVOLUTIVE : réversibilité du bâti

Ré-usage
de l'existant



L'hypothèse d'aménagement proposée par Eiffage associe des bâtiments historiques rénovés et des constructions contemporaines.

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

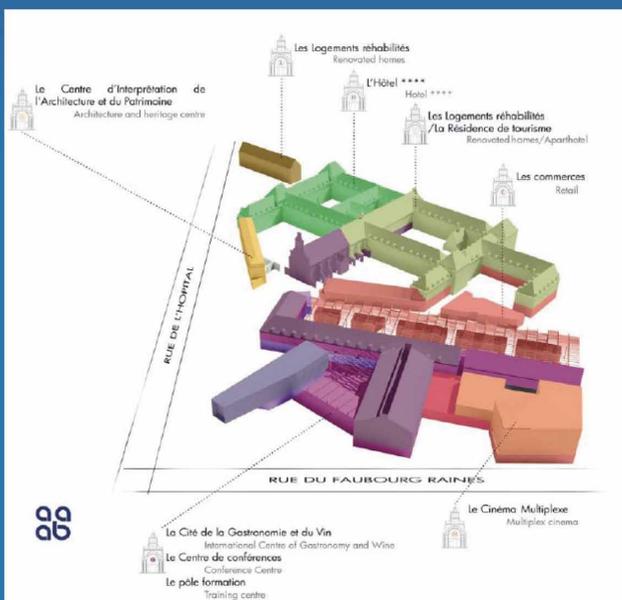
de la ville en conjuguant la reconstruction de nouveaux quartiers mixtes, la requalification des espaces publics urbains ou naturels, et l'accueil de grands équipements publics d'agglomération. Le quartier ne sera pas achevé avant 2020, mais une approche originale permettra la livraison de logements habitables très rapidement. Les différents programmes de construction seront pensés de manière autonome afin que les habitants puissent emménager sans avoir l'impression de vivre perpétuellement dans un chantier.

Il est intéressant de noter, à travers ces deux exemples de réalisations, la notion de mixité des fonctions urbaines, qui est une des notions temporelles que nous avons voulu mettre en avant, avec l'objectif de promouvoir une ville équilibrée et humaniste.

Poursuivons sur l'axe Ville évolutive en regardant cette fois comment envisager la réversibilité des usages dès la construction du bâti ? Il est intéressant de transformer l'ancien pour répondre

VILLE EVOLUTIVE : réversibilité du bâti

Cité de la gastronomie



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

aux nouveaux enjeux de société, mais les espaces publics et collectifs doivent aussi intégrer une possibilité d'évolution dès l'étape de projet afin de minimiser les interventions par la suite. Il s'agit de concevoir des espaces mutables, en intégrant une part d'incertitude dans l'évolution future de la ville, ce qui suppose de promouvoir un urbanisme plus imaginatif qui favorise, dès la conception des nouveaux quartiers, une dimension temporelle du transformable et du réversible.

L'habitat modulable offre la capacité de faire évoluer un logement au gré du cycle de vie d'un ménage ou des évolutions du quartier ou des usages. Depuis 2010, le PLU impose la possibilité de reconverter des rez-de-chaussée des bâtiments construits le long de l'axe du tramway. Cette exigence suggère certaines normes de bâti comme une hauteur de dalle de 3m20 minimum de façon à permettre cette reconversion. Pour illustrer cette possibilité de reconversion, j'ai choisi l'éco-quartier des Maraîchers, un projet urbanistique éloigné du corridor du tramway mais qui

VILLE EVOLUTIVE : Dynamique, solidaire, attractive et active

Le projet "Grand Sud" : l'opportunité de reconstruire la ville



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

justement au nom de ces usages différents, ne sera pas interdit à la voiture. Au sein de cet éco-quartier, il a été choisi de mettre en place un stationnement intégré aux immeubles d'habitation, en rez-de-chaussée et au premier étage des habitations. Cette solution technique est réversible et les garages pourront être transformés en surfaces d'activité de service, voire en logements le jour venu. En outre, l'éco-quartier était autrefois une zone de maraîchage. Aujourd'hui, le projet se concentre sur les usages en reconstruisant une urbanité en lien avec ce passé. Le quartier sera ainsi dominé par la verdure, avec de grands espaces dédiés aux jardins familiaux, un cœur préservé des bruits de la circulation du boulevard, et des cheminements en mode doux réalisés en lien avec le parc de la Colombière. L'approche par les temps introduit une dimension humaine importante et aide à la prise de greffe avec le territoire en changeant le regard sur celui-ci, en faisant un lien avec les usages passés.

VILLE EVOLUTIVE

Ecocité Jardin des Maraîchers



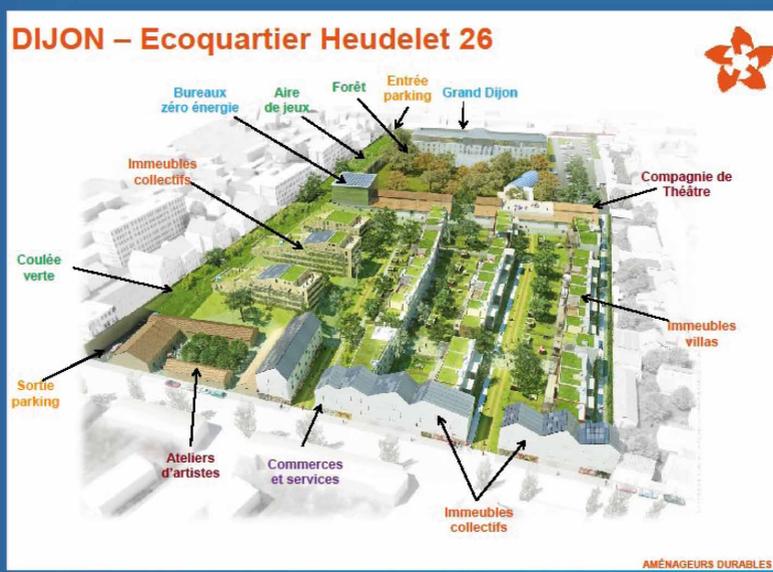
Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

La ville mosaïque

La ville mosaïque se concrétise au travers de l'émergence d'une ville multipolaire et connectée. Concrètement, il s'agit d'inverser la tendance actuelle de la ville à être organisée à partir d'un grand centre unique, en décompartimentant les espaces de vie et en développant des pôles complémentaires, afin que chaque quartier puisse présenter l'ensemble des fonctions urbaines nécessaires à la vie du quotidien. C'est la proximité des lieux et des équipements qui prime dans la ville mosaïque. Cette notion de proximité relève d'une dimension géographique, mais aussi d'une accessibilité aisée aux transports en commun.

Pour illustrer la ville mosaïque, j'ai choisi l'exemple de l'éco-quartier Heudelet, qui est exemplaire des éco-quartiers composites puisqu'il brasse un nombre important de fonctions urbaines, des fonctions qui permettent de faire vivre le quartier tout au long de la journée selon des rythmes

VILLE MOSAÏQUE, inventive, renouvelée et compacte



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

variés et respectueux des usages de chacun. On retrouve donc, au sein de ce lieu, des logements, des commerces de proximité, des ateliers d'artistes et des bureaux. Cet éco-quartier se veut durable écologiquement et sociologiquement. Il est entièrement piéton, avec un grand parking mutualisé semi-enterré. Les notions de proximité, de mixité et de partage des espaces et des usages sont pris en considération puisque ce quartier propose une mixité fonctionnelle (logements, bureaux, commerces, etc.), une mixité sociale (logements sociaux, logements d'accession libres à la propriété, etc.), une mixité typologique (immeubles villas, immeubles collectifs avec jardins et terrasses, etc.) et une mixité architecturale.

La ville mosaïque met donc en avant les notions de proximité et de courte distance, que l'on retrouve aussi à travers l'axe de la ville mobile.

La ville mobile

La mobilité ne se résume plus à la seule question des transports. Elle doit aussi considérer les usages et les pratiques de l'usager comme un facteur essentiel et déterminant. Cela passe par l'intégration de la notion de bouquets de services de mobilité, de l'accompagnement des parcours de mobilité pour permettre une fluidité du déplacement et un accès facilité aux données qui l'encadrent, mais aussi en offrant des services de base tout au long du trajet sur les points d'interconnexion. L'idée de la ville mobile est aussi de valoriser les points d'interconnexion, d'imaginer des pôles d'échange comme des lieux utiles au quotidien et attractifs, afin qu'ils ne soient pas réduits à de simples lieux de transit, mais qu'ils puissent au contraire inviter le voyageur à aller faire une escale, à lui permettre de gagner du temps dans son parcours quotidien. Il s'agit de repenser la mobilité au quotidien en passant d'une logique de fonction à une logique d'usage.

Un des exemples de valorisation de lieux d'interconnexion est la place de la République. Située aux abords du centre-ville, elle était auparavant occupée par un parking central. Elle a profité de l'arrivée du tramway pour se refaire une beauté et devenir un espace de correspondance entre les tramways et les bus, mais aussi un espace de vie avec une esplanade entièrement réaménagée (espaces verts, fontaines, bancs, nouveaux cheminements, mise en lumière). La place de la République bénéficie de kiosques qui sont implantés le long du tracé de la ligne T1 et qui accueillent des commerces et des services. Ces kiosques constituent ainsi une offre commerciale complémentaire sur ce lieu d'interconnexion.

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Optimiser la qualité des usagers de la ville par rapport à leur temps de vie, temps de plus en plus comprimés et donc précieux, c'est encourager le développement de l'intermodalité et permettre à l'usager une meilleure gestion de son parcours.

À cet égard, on peut citer la requalification de la gare de Dijon, qui est devenue un véritable pôle d'échange multimodal et qui illustre bien la ville accessible, avec des bus et les deux lignes de tramway qui permettent d'accéder au plus près de l'entrée de la gare, ainsi que des cheminements piétons et vélos. Le vélo est très présent avec une possibilité de location temporaire ou longue durée, une station de vélo qui propose un service d'entretien et de réparation, mais aussi des parkings. En outre, des commerces de proximité ont été implantés au sein de la gare, avec une offre de marché un jour par semaine, des salles de détente et des services (possibilité de recharger ses appareils électroniques, point relais colis, pharmacie, Office de tourisme, etc.).

VILLE MOBILE, Valorisation des lieux d'interconnexion

Requalification de la place de la République



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

L'utilisateur trouve ainsi sur place les commodités de base dont il a besoin et les informations sur les temps dont il dispose entre deux connexions.

La ville mobile passe aussi par une approche de la ville apaisée, dont les espaces prennent en compte les temps par le biais des usages et des fonctionnalités. On revient ici à l'idée d'une ville évolutive, avec des espaces multi-usages ou à usage évolutif, c'est-à-dire que leurs aménagements ne doivent être ni contraignants, ni exclusifs, en permettant des conditions d'usage changeantes. On retrouve, sous l'axe « ville apaisée », cette notion de sol facile : des espaces qui, sans être trop spécialisés, permettent des usages différents, suivant les saisonnalités notamment.

Le quartier Grand Sud, dont la reconversion est en cours, accueille déjà la Minoterie, un équipement culturel théâtral qui propose des espaces de répétition, un lieu de création et de diffusion pour les spectacles vivants principalement dédiés au jeune public. Elle est aménagée dans une partie

VILLE MOBILE, accessible, en mouvements



**Cour de la gare :
pôle d'échanges multimodal**



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

d'un bâtiment industriel qui a été réhabilitée. Sa structure est adaptable aux besoins issus des différents événements qu'elle accueille, mais aussi en fonction de la météo. À l'intérieur, on retrouve un système modulaire de boîtes qui redistribuent l'espace et ses fonctionnalités autour d'une cour intérieure. En outre, la Minoterie, sur sa façade ouest qui donne sur le parvis, est travaillée avec l'idée d'une continuité dedans/dehors, avec de grands ouvrants qui peuvent coulisser et permettre à la belle saison de mettre en relation directe le parvis et l'atrium, et qui donne également une visibilité à l'équipement depuis ses extérieurs.

Je pourrais également citer un exemple plus ancien mais qui est une belle réussite : la Place de la Libération, ancien parking, qui après une complète transformation est devenue entièrement piétonne. Elle est ornée de deux rangées de fontaines qui font la joie des plus petits par beau temps, bancs et terrasses de bars et restaurants sont positionnés sur ses pourtours, permettant

VILLE MOBILE : apaisée

Le projet "Grand Sud" : La Minoterie



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

d'admirer le Palais des Ducs de Bourgogne. L'espace central ainsi libéré permet d'accueillir de nombreux événements tout au long de l'année ; entre-autres le concert de rentrée ou encore la patinoire éphémère du marché de Noël.

D'une façon générale, il convient de ne plus avoir des concepts monofonctionnels en multipliant les usages au sein d'une même conception. ▀

VILLE MOBILE : apaisée

Place de la Libération



Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

VILLE MOBILE : apaisée



Place de la Libération

Conclusion

La prise en compte des temporalités dans un projet d'aménagement urbain nécessite un temps de concertation. Elle nécessite de faire appel à l'expertise d'usage que peuvent nous apporter les habitants, les utilisateurs des lieux étudiés.

C'est parce que le temps traverse différentes activités, différents âges, institutions et lieux, que l'émergence d'actions liées aux politiques temporelles entre dans le champ du partenariat, du collectif, de la co-construction. Avoir le réflexe temps fait partie d'une culture.

Les politiques temporelles encouragent les échanges à l'aide d'expertises collectives, favorisant l'émergence de discussions productives. Grâce à la concertation les politiques des temps enrichissent les politiques publiques qui doivent répondre à une demande sociale de plus en plus large, complexe et fragmentée.

L'idée est de construire collectivement un fonctionnement temporel pour une ville durable et un territoire plus accessible. Cette notion de concertation est reprise dans le référentiel national pour caractériser les éco-quartiers. Depuis 2011, ce référentiel possède une nouvelle grille qui améliore ce cadre en s'articulant autour de quatre dimensions : le développement territorial, la préservation des ressources et l'adaptation au changement climatique, le cadre de vie, la démarche et le processus.

La référence à la vie durable est souvent réduite aux performances énergétiques, à l'architecture ou au cadre de vie. C'est en introduisant une dimension humaine importante que l'approche par les temps permet de mieux révéler les éléments sociaux et économiques. L'approche temporelle aide à passer d'une approche technique à une approche transversale, et à articuler quartiers et territoires. Elle permet d'innover et de préparer les adaptations nécessaires pour que la vie des citoyens ne devienne pas une succession de contraintes au rythme imposé et subi. D'ici à la fin du premier semestre 2015, un PLU intercommunal sera mis en chantier. L'objectif sera d'intégrer le temps à cet outil de planification pour que le sujet soit traité de façon cohérente à l'intérieur du territoire.

Jean-Michel POPA, responsable de développement d'entreprise

Lors du Moyen Âge central et du Haut Moyen Âge, ce sont les marchés et le commerce qui ont structuré les bourgs. Or, à l'écoute des deux présentations, j'ai le sentiment que la relation entre la temporalité et la création de valeur est un peu édulcorée. Je rappelle pourtant que les entreprises sont les seules

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

à même de convertir le temps en valeur. Chris BEYER a indiqué qu'il aurait aimé étudier l'impact des attracteurs temporels privés, mais qu'il n'a pas pu aller au bout de cette démarche faute d'accès aux données. Je me demande pour quelle raison ces attracteurs privés ne se sentent pas concernés ou pourquoi ils ne sont pas interpellés.

Dominique ROYOUX

Vous dites que seules les entreprises créent de la valeur. Cette assertion peut faire débat.

Jean-Michel POPA

Pour créer des conditions de vie agréables, il faut investir. Cela passe par les communes et donc par le paiement des impôts. Pour que les citoyens puissent payer leurs impôts, il faut qu'ils travaillent et donc que des entreprises créent de la valeur. C'est un raisonnement simple, qui peut certainement être débattu voire contesté.

Dominique ROYOUX

Des entreprises peuvent aussi choisir d'investir dans un territoire parce que celui-ci comporte des aménités attractives (le coût de la main-d'œuvre, la qualité du cadre de vie, etc.). La ville est un écosystème dans lequel les entreprises ont bien évidemment leur rôle d'enrichissement. Toutefois, cet enrichissement des entreprises est aussi renforcé par la qualité du cadre de vie notamment.

La mise en évidence des attracteurs temporels doit permettre également de responsabiliser toutes les parties prenantes. Au-delà de l'interpellation des élus, nous avons aussi essayé de sensibiliser les partenaires privés à leurs propres responsabilités en tant que générateurs de temps et de flux. Cela étant, leur degré de sensibilisation n'est pas toujours très élevé.

Emmanuelle LATOUCHE

Vos échanges renvoient à la notion de gouvernance. À défaut de mettre en place des lieux de concertation intégrant les entreprises sur la question de l'aménagement de la ville, l'approche par le temps est peut-être un moyen d'impulser un échange entre le public et le privé. Vous dites que la mobilité interpelle la responsabilité des collectivités. On voit aussi de plus en plus d'acteurs privés qui se positionnent sur ce sujet. À cet égard, j'aimerais savoir si votre travail à Dijon a généré une concertation innovante avec les acteurs privés.

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Sophie MAGNIN

Le règlement de l'ECOPLU a été co-rédigé avec les architectes et les paysagistes. Les promoteurs et bureaux d'études sont quant à eux mis dans la boucle lors des projets d'aménagement urbain car nous avons développé le principe d'un urbanisme concerté en amont des dépôts de permis de construire. Sur le sujet de la mobilité un travail a été engagé avec l'Université de Bourgogne et notre opérateur de transport Kéolis afin d'aboutir à une meilleure gestion des flux dans les transports en commun, d'apaiser l'heure de pointe.

Chris BEYER

Pour illustrer la nécessaire responsabilisation des acteurs, je citerai une grande enseigne, Décathlon, qui a changé sa zone d'implantation et a communiqué sur l'accessibilité de son magasin par la route, alors même que la ville essayait dans le même temps de développer une politique de mobilité alternative. C'est au moment du déménagement de Décathlon qu'il aurait fallu initier une concertation entre la collectivité et l'acteur privé. Malheureusement, cette concertation n'a pas eu lieu et il revient désormais au service public de régler les problématiques de circulation et de flux.

S'agissant de l'accès aux données, certaines entreprises ont indiqué qu'elles ne pouvaient les transmettre car elles ne souhaitent pas qu'elles puissent tomber entre les mains de leurs concurrents. D'autres entreprises n'ont tout simplement pas voulu partager leurs données. C'est regrettable car l'exploitation de ces données aurait pu nous être utile.

Guyllaine QUERRE, conseil en ressources humaines

La concertation public-privé pose un problème de temporalité. En effet, les rythmes des acteurs privés et ceux des collectivités ne sont pas les mêmes. Les temps de négociation et de décision au niveau public sont souvent plus longs que ceux du privé.

Chris BEYER

Certes, les temporalités ne sont pas les mêmes, mais cela ne doit pas empêcher de trouver des passerelles entre public et privé.

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Catherine DAMERON

À Rennes, nous avons travaillé sur une zone d'emplois avec des acteurs privés. Nous n'avons été confrontés à aucun problème d'accès à leurs données.

Cédric SZABO, Directeur de l'Association des Maires Ruraux de France

Ma première interrogation est relative au caractère très technique des outils de planification, qui ne laissent finalement que peu de place à la pratique des populations typées. Est-ce une contrainte indépassable que de ne pas pouvoir imaginer, comme contribution aux outils de planification, l'observation de pratiques de catégories de population ?

Par ailleurs, quand on fait de la planification sur un territoire donné, on peut avoir la sensation de s'inscrire dans une logique assez endogène et assez peu ouverte sur les polarités voisines, sur les réseaux qu'il traverse, sur les flux. Or, la planification à l'échelon d'une agglomération impacte les territoires voisins. La penser de manière très endogène ne représente-t-il pas un risque de fracture et de dissociation par rapport aux pratiques des territoires et des habitants voisins ?

Christelle AMBLARD, Montpellier Métropole Méditerranée

La notion de rythme scolaire est très structurante pour le territoire. Nous l'avons d'ailleurs constaté lors de la dernière réforme des rythmes scolaires qui a eu des impacts multiples sur un grand nombre d'acteurs. On observe également que les étudiants sont les principaux utilisateurs des transports en communs. De même, l'influence des horaires du périscolaire ou de la crèche est très importante. Il ne faut donc pas négliger cet attracteur essentiel dans nos réflexions.

Dominique ROYOUX

Le rythme scolaire a bien été pris en compte dans notre cartographie des attracteurs temporels. L'Éducation nationale, au sens large du temps, est dans toutes les villes un attracteur et un générateur de temps absolument essentiel.

Je reviens à la question de Cédric sur la concertation. Une phase de concertation est déjà prévue, de manière traditionnelle, dans les PLU. Cependant, elle ne fonctionne pas, loin de là, de façon optimale. D'ailleurs, nous sommes souvent frappés du décalage entre les résultats généralement positifs d'une enquête publique et les contestations que peut générer par la suite la déclaration d'intérêt public en

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

elle-même. C'est lorsque les habitants s'aperçoivent que le projet a une perspective très concrète de finalisation que les contestations se font jour. Il y a là sans doute un problème important de conception et de temporalité des formes de concertation dans les projets d'aménagement.

Sur ce sujet, Sophie pourrait peut-être évoquer les ateliers participatifs qui ont été mis en place.

Sophie MAGNIN

Il n'est pas facile d'intégrer l'observation des pratiques dans un document de planification. Dans un urbanisme de normes il est difficile de codifier le temps car les normes conduisent à des réponses mécaniques. L'introduction des notions temporelles ne peut exister que sur la base d'un urbanisme de projet. Il s'agit de donner de la liberté aux concepteurs, aux urbanistes et sociologues pour qu'ils puissent avec les experts, les habitants, les élus et les aménageurs intégrer les notions d'intensité et de temporalités urbaines.

Nous avons par exemple mené à Dijon des concertations avec les habitants pour faire appel à leur expertise d'usage avec l'idée de pointer le fonctionnement de la ville (ses espaces publics, ses aménités et usages) à différents moments de la journée et de l'année et son accessibilité. Ces observations ont été partagées avec les services municipaux et un collectif d'urbanistes et de sociologues. Les relevés effectués sur le terrain ont ensuite été retranscrits en projets lors d'ateliers participatifs. Diverses propositions d'aménagements à plus ou moins long terme ont pu être faites suite à cette démarche qui a permis également d'intégrer, par le biais d'autres outils (plan piétons, plan local d'habitat) des préconisations pour l'accessibilité du centre-ville, notamment pour les seniors.

Thierry CHARLOIS, chef de projet Politique de la Nuit, Ville de Paris

Comment avez-vous pris en compte dans vos travaux la période de la nuit ?

Mireille TERNY, Agence des Temps de Grand Poitiers

La Ville de Poitiers a organisé récemment une marche nocturne. À cette occasion, des groupes de volontaires, élus et techniciens, sont allés au contact direct avec les usagers. À Poitiers, ces derniers ne mettent pas en exergue les problématiques d'aménagement temporel, mais plus largement les questions de l'accessibilité et de l'animation de la ville.

Quelles temporalités prendre en compte dans un projet urbain durable ? L'exemple de l'éco-PLU de Dijon

Catherine MANGENEY

Marc ARMENGAUD, un architecte et philosophe, nous disait récemment que certains lieux se développaient la nuit, sans que les élus et les aménageurs en aient forcément conscience. Il préconisait d'utiliser ces germes d'activité nocturne et de les relier aux autres temporalités de la ville.

Marie JACQUIN-PAVARD, chef de projet Mission des Temps, Strasbourg

Dès 2011, la Ville de Strasbourg a mis en place une politique publique de la vie nocturne. Après un travail d'études et d'enquêtes sur le terrain [notamment des traversées nocturnes avec des élus, des représentants d'association, des membres de conseils de quartier, des représentants d'établissements de nuit, etc.], nous avons élaboré une politique qui regroupe les actions et les projets menés par les différentes directions de la collectivité. Dans ce cadre, au titre de la politique des temps, j'ai piloté trois projets. Le premier a consisté à élaborer une carte de la nuit, qui identifie tous les services et équipements publics disponibles en période nocturne. Le second projet a porté sur la ligne de bus de nuit, qui a été complètement réorganisée. Le troisième projet est la mise en place de nouvelles traversées nocturnes.

Catherine DAMERON

La ville de Rennes souhaite conduire une analyse chronotopique des usages de la ville en période nocturne, de manière à enrichir sa réflexion sur la mise à jour de la charte nocturne. Aujourd'hui, la vie nocturne festive est très concentrée sur le centre-ville et nous souhaitons engager une réflexion sur un rééquilibrage de l'offre urbaine nocturne.

Dominique ROYOUNX

Je vous remercie toutes et tous de votre attention et de vos questions. 

Partenaires engagés

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, Métropole Européenne de Lille, Rennes Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole, Grand Lyon, Grand Poitiers, Nantes Métropole, Communauté Urbaine de Strasbourg, Paris, Brive, Caen, Dijon, Saint-Denis ...

Université Paris-Dauphine/IRISSO, AFET, AIDER Initiatives et Développement, Association des Maires Ruraux de France, Députée de la Vienne, Docteur en géographie Université de Poitiers ...

Documents disponibles

- Tempos du mois (lettre d'actualités et d'échanges)
- Actes des Temporelles 2006 à 2014
- Plaquette de présentation "*Tempo Territorial*"
- Plaquette "*Concilier les temps en entreprise*"
- 4 pages "Les politiques temporelles au cœur de votre territoire", avril 2013
- Dossier de capitalisation "Des collectivités engagées présentent leurs actions", avril 2013
- Synthèses des *Mardis de Tempo* (Dernières éditions)
 - Les rythmes de la concertation (25 mai 2010)
 - La ville l'été, entre rupture et continuité (6 juillet 2010)
 - Travailler à distance pour mieux concilier ses temps de vie ? (24 mai 2011)
 - Temps et travail social (27 mars 2012)
 - Temps, travail dans l'économie des services (26 février 2013)
 - Le temps dans la ville durable (13 janvier 2015)
- L'urbanisme temporel (séminaires de 2007 et 2009)
- Améliorer la gestion des temps des étudiants – De bonnes pratiques en France et à l'étranger (mai 2009)
- Guides méthodologiques :
 - Rythmes de vie et organisation du territoire – Quelles tensions ? Quelles médiations ? Quelles politiques publiques mettre en œuvre ?
 - Ouvrir les médiathèques le dimanche – Pourquoi ? Comment ?
- Statuts, composition du Conseil d'Administration et des groupes de travail

Adhésions 2015

Personne physique : 30 € / an

Étudiants et chômeurs : 10 € / an

Organisme privé : 250 à 2500 € / an (selon la taille de l'établissement)

Organisme public : 1000 à 5000 € / an (selon la population)

Tempo Territorial

Rennes Métropole – DGPPD

DirStrat – SPEDD-BDT

4, avenue Henri Fréville – CS 20723

35207 Rennes cedex 2

Tél. : 02 23 62 20 93

Email : tempoterritorial@yahoo.fr

Site Internet : tempoterritorial.free.fr

Tempo
TERRITORIAL